



L'équipe du service de portage de repas à domicile du CCAS sera prochainement renforcée par une quatrième recrue.

DES TEMPS D'ÉCHANGE AVEC DES JEUNES

Dans le cadre d'un partenariat entre le CCAS et Unis-Cité, des jeunes en service civique interviennent chez une dizaine de seniors gapençais. Ce temps d'échange et de rencontre permet à des personnes isolées d'avoir d'autres visites que celle de l'agent municipal assurant le portage de repas à domicile. « On discute, on se promène, on fait des jeux et surtout on leur ramène le sourire », souligne Maëlie, l'une des volontaires. « Cela peut aussi déclencher des vocations chez ces jeunes dans les services à la personne », observe Françoise Dusserre, qui précise que ce dispositif est encadré par le CCAS.

Les personnes intéressées pour en bénéficier peuvent prendre contact avec le CCAS.

Portage des repas : face au succès, une 4^e tournée va être créée

Le nombre de repas livrés au domicile de personnes âgées ou handicapées a progressé de 30 % cette année. L'objectif du recrutement d'un agent supplémentaire est aussi de pouvoir consacrer davantage de temps aux bénéficiaires.

Moins de deux ans après la création d'une troisième tournée de portage de repas à domicile, c'est une quatrième qui s'apprête à être mise en place dès le début de l'année. Le nombre de repas livrés affiche en effet une progression de 30 % cette année. « Cela est en partie dû à nos tarifs très attractifs (*), que nous n'avons pas augmenté depuis plusieurs années et que nous nous avons même baissés en 2022 pour les bénéficiaires ayant le moins de ressources », explique Françoise Dusserre, adjointe au maire et vice-présidente du CCAS (centre communal d'action sociale). La cessation d'activité d'un traiteur explique aussi cette évolution. Plus de 67 000 repas ont été livrés à 438 bénéficiaires sur les dix premiers mois de l'année contre 51000 (et 365 bénéficiaires) sur la même période de 2022.

Ce service mis en place par le

CCAS bénéficie aux seniors de plus de 62 ans, aux personnes handicapées et, de façon temporaire, à des convalescents sortant d'une hospitalisation. Trois bénéficiaires sur quatre ont plus de 70 ans. « Nous avons même plusieurs centaines, dont un couple », signale Caroline Fache, directrice des interventions sociales au CCAS.

Améliorer le quotidien et faciliter le maintien à domicile

Grâce au recrutement en cours d'un quatrième agent, « nous allons également pouvoir consacrer davantage de temps aux personnes âgées, pour savoir comment s'est passée la nuit, s'assurer que tout va bien... Certaines personnes n'ont pas de famille à Gap et il est important de créer du lien avec elles », relève Mme Dusserre.

Dans cet esprit, le service propose depuis cette année de petits coups de main aux bénéficiaires, pour changer



« Nous réfléchissons en permanence à ce qui peut faciliter le maintien à domicile des personnes âgées », indique Françoise Dusserre

une ampoule, replacer un rideau de douche qui est tombé, redresser une armoire de guingois... « Ce sont de petites tâches pour lesquelles un professionnel

ne se déplace pas », observe Françoise Dusserre. « Nos agents ont l'habilitation électrique et ils peuvent ainsi soulager nos bénéficiaires, qui ne savent pas à qui s'adresser. Nous réfléchissons en permanence à ce qui peut améliorer le quotidien de ces personnes âgées et faciliter leur maintien à domicile. » ■

* Pour un repas de midi, le tarif est facturé entre 4,78 € et 9 € en fonction des ressources. Pour les couples, le coût est compris entre 9,56 € et 14,80 € (pour le repas de midi). Il est également possible de se faire livrer les deux repas de la journée et ceux du week-end.



Au CCAS, Fanny Baechler assure la gestion administrative du portage de repas.